

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Session du Comité consultatif public mixte n° 97-02

16 mai 1997

Compte rendu sommaire

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni le 16 mai 1997 à Vancouver, Colombie-Britannique (Canada), dans le cadre de sa deuxième session ordinaire.

Séance à huis clos

Point 1. Gestion du budget de 1997

Représentant le Secrétariat de la CCE, M. Marc Paquin présente une analyse du budget alloué au CCPM en 1997 comprenant un état des dépenses de fonctionnement du Comité et des frais d'organisation des consultations publiques dans les villes de Mexico et de Vancouver, ainsi que des dépenses déjà engagées en vue de la prochaine séance de consultation publique qui aura lieu à Pittsburgh les 11, 12 et 13 juin prochains.

Le CCPM est d'avis de respecter le budget que lui a accordé le Conseil et, par conséquent, de veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas le cadre budgété, à savoir cent mille dollars américains (100 000 \$US) pour les dépenses de fonctionnement du CCPM et deux cent mille dollars américains (200 000 \$US) pour l'organisation des trois séances de consultation publique qui se tiendront dans le courant de 1997.

Compte tenu des contraintes budgétaires imposées par les frais de traduction simultanée qui, d'ailleurs, ont empêché la tenue du quatrième atelier intitulé « Autres questions environnementales et évaluation de l'ANACDE », il est décidé que cet atelier aura lieu dans la même salle que celui intitulé « Réseautage des groupes environnementaux en Amérique du Nord ». Ce dernier se déroulera le matin et l'autre l'après-midi.

Il est convenu qu'après la séance de Pittsburgh, le Secrétariat soumettra à l'attention du CCPM un rapport budgétaire sur les dépenses d'organisation des consultations publiques et de fonctionnement du Comité afin de déterminer le nombre de sessions ordinaires que ce dernier pourra tenir durant le second semestre de 1997.

Les membres acceptent unanimement le principe selon lequel chacun des organes de la CCE doit assumer les coûts des activités qu'il entreprend, et ce, dans le but de les évaluer plus facilement et d'analyser les coûts et les avantages en fonction des responsabilités qui lui incombent et des tâches qu'il doit accomplir.

Point 2. Rapport du Groupe de travail sur le budget (CCPM)

Monsieur Jonathan Plaut fait lecture du document de travail relatif au budget ébauché par le groupe de travail constitué à cet effet. Les membres du CCPM expriment leur accord avec le contenu de ce document qui, conséquemment, sera incorporé au rapport d'évaluation que le Comité déposera en vertu de l'alinéa 10(1)b) de l'Accord. Le CCPM évaluera également s'il y a lieu d'intégrer le document de travail à ses règles de procédure.

Point 3. Documents d'Ottawa

Plusieurs membres du CCPM se disent en désaccord avec l'énoncé de perspectives de la CCE figurant au dernier paragraphe du rapport sur la séance de planification stratégique de la CCE du 24 janvier 1997. Il est convenu que les membres formuleront des propositions de définition afin d'en trouver une meilleure et que ces propositions seront jointes au document relatif à l'évaluation de l'ANACDE.

Point 4. Mandat des membres du CCPM

Il est convenu de souscrire au désir des membres du CCPM de modifier les règles de procédure du Comité afin d'énoncer plus clairement leur mandat au sein de cet organe consultatif.

Séance Publique**Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Il est également convenu d'adopter le compte rendu de la session n° 97-01, qui a été préalablement distribué aux membres du CCPM, ainsi que les notes et autres documents découlant de la séance de travail tenue le 21 mars 1997 à Mexico.

Point 2. Compte rendu de la présidente du CCPM

M^{me} María Cristina Castro rend compte du travail effectué par la présidence depuis le mois de mars, ainsi que du contenu d'une téléconférence tenue le 13 mai 1997 avec des représentants suppléants et des membres du Secrétariat. L'ordre du jour provisoire de la quatrième session ordinaire des ministres est porté à la connaissance du Comité.

Point 3. Compte rendu du directeur exécutif de la CCE

Le directeur exécutif de la CCE, M. Victor Lichtinger, rend compte des activités que le Secrétariat a entreprises dernièrement. Il renseigne également en détail le CCPM sur les programmes que le Secrétariat a entrepris de mettre en oeuvre et formule des commentaires sur plusieurs questions en faisant ressortir les éléments suivants :

- L'état d'achèvement du rapport (visé à l'article 13) sur le transport à grande distance des polluants.

- La réunion d'experts au sujet du « Rapport sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord » qui se tiendra à Montréal les 5 et 6 juin 1997. Le CCPM y sera représenté par M. Michael Cloghesy et le *Colegio de la Frontera Norte*, qui est présidé par M. Jorge Bustamante, y déléguera un de ses membres.
- La gestion de l'eau, qui a pour objet d'utiliser cette ressource de manière durable dans les régions frontalières.
- Le système d'information géographique couvrant l'ensemble de l'Amérique du Nord.
- Le Programme et le budget annuels pour 1998, qui seront axés sur le programme relatif au commerce et à l'environnement de même que sur les problèmes inquiétants que posent les ressources en eau. Il est suggéré d'adopter une approche à long terme afin de faciliter l'approbation de programmes biennaux.
- Les réductions budgétaires qui touchent les programmes de la CCE. En 1996 et 1997, ces réductions sont attribuables aux deux millions de dollars canadiens alloués au Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE), tandis qu'à compter de 1998, elles le seront au paiement du loyer des locaux du siège de la CCE à Montréal. Ces éléments ont une grande incidence sur le budget.
- Le processus d'évaluation de l'ANACDE et la lettre adressée aux ministres par le groupe d'étude indépendant chargé de cette évaluation sous la présidence de M. Maurice Strong.

Les membres du CCPM formulent divers commentaires concernant l'ensemble des questions exposées par le directeur exécutif du Secrétariat et le félicitent pour la qualité de son compte rendu.

Point 4. Commentaires sur la session annuelle du Conseil de la CCE

Les membres du CCPM reçoivent de l'information sur l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil prévue pour les 12 et 13 juin. Il est convenu que ceux chargés de coordonner les quatre ateliers (M^{me} Jean Richardson et MM. Peter Berle, Michael Cloghesy et Iván Restrepo) déposeront leurs conclusions respectives au cours de la séance publique.

En ce qui concerne la séance du CCPM avec les ministres prévue dans la matinée du 13 juin, il est convenu que quelques membres du Comité feront un exposé sur les sujets suivants :

1. Vision à long terme	John Wirth
2. Vision institutionnelle	Jacques Gérin
3. Priorités et évaluation de l'ANACDE	Jean Richardson
4. Commerce et environnement	Jonathan Plaut
5. Communications visées aux articles 14 et 15	Peter Berle
6. Budget	María Cristina Castro
7. Comités consultatifs nationaux	Jorge Bustamante

Les orateurs feront parvenir à la présidente du CCPM un résumé d'une page contenant les principaux éléments de leur exposé, lequel durera approximativement cinq minutes. Après ces présentations, le reste des membres du CCPM, à savoir M^{mes} Mary Simon et Louise Comeau et MM. Mike Apsey, Guillermo Barroso et Dan Morales, pourront formuler des commentaires s'ils le jugent à propos.

Point 5. Commentaires au sujet de la réunion sur l'évaluation de l'ANACDE et rapport du groupe de travail du CCPM sur l'évaluation

Le CCPM a reçu du Secrétariat toute l'information relative au processus d'évaluation. Selon la dernière entente à laquelle sont parvenus les représentants suppléants, M. Maurice Strong et le Comité directeur du Groupe de travail indépendant chargé de l'évaluation de l'ANACDE résumeront les points de vue du public et ceux des membres du CCPM en vue de parachever la version finale du document d'évaluation.

Par ailleurs, en ce qui concerne le document d'évaluation, le CCPM a décidé de soumettre à l'attention du Conseil une proposition de modification des Règles de procédure du Comité.

Point 6. Rapport des groupes de travail du CCPM

6.1 Articles 14 et 15 de l'ANACDE

Le groupe de travail attend le dénouement de la communication relative à l'île de Cozumel. Parallèlement, il examine la documentation que le Secrétariat lui a fait parvenir sur les nouvelles communications.

6.2 Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)

Le représentant suppléant mexicain, M. José Luis Samaniego, sera consulté en ce qui concerne l'inclusion de ses suggestions aux Lignes directrices relatives à l'administration et au financement du FNACE.

6.3 Accès à l'information

En ce qui a trait au bien-fondé de soumettre un avis au Conseil concernant la divulgation en permanence, sur le réseau Internet, de la liste des consultants engagés par la CCE, le CCPM décide qu'il n'est pas opportun de soumettre quelque recommandation que ce soit à ce sujet.

Le Secrétariat doit être prêt, en tout temps, à répondre à toute demande de renseignements des gouvernements au sujet des services fournis par les consultants engagés par la CCE. Toutefois, le CCPM est d'avis qu'il n'est pas nécessaire que cette information soit mise en permanence à la disposition du grand public ou de quiconque accède à la page d'accueil de la CCE sur Internet.

Le Secrétariat se dit d'accord avec ces critères, car il estime important de protéger les consultants d'éventuelles pressions politiques dans le cadre du travail technique et scientifique qu'ils sont censés exécuter.

Point 7. Contenu de l'avis au Conseil sur le programme relatif « au commerce et à l'environnement »

Il s'agit d'un des sujets à examiner au cours de la session du Conseil et il figurera dans le rapport global que le CCPM déposera durant la séance du 13 juin 1997 à Pittsburgh, en Pennsylvanie.

Point 8. Commentaires des observateurs

Les observateurs ayant pris part à la séance publique du CCPM font divers commentaires généraux sur les sujets suivants :

- la situation du Comité consultatif national des États-Unis;
- la nécessité d'établir un Comité consultatif national au Mexique;
- l'importance que revêtent les questions suivantes : le commerce et l'environnement; l'agriculture durable et l'agriculture biologique; la législation sur l'environnement; la santé et l'environnement; l'accès à l'information.
- la nécessité de réaliser des études de faisabilité et d'augmenter le budget alloué au FNACE grâce au soutien de la Banque mondiale et d'autres sources de financement.

Point 9. Date de la prochaine session

La prochaine session ordinaire du CCPM aura lieu le vendredi 13 juin 1997, à Pittsburgh, en Pennsylvanie, de 10 h 30 à 13 h 30.

Point 10. Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 15, le 16 mai 1997.

Commission de coopération environnementale
Session du Comité consultatif public mixte n° 97-02

Diffusion générale
J/97-02/AGEN/02
Original : Espagnol

16 mai 1997

Hôtel Landmark
1400, rue Robson
Salle 424
Vancouver (Colombie-Britannique), Canada

Téléphone : (604) 687-0511 • Télécopieur : (604) 687-2801

Ordre du jour

Vendredi, le 16 mai 1997

- | | |
|-------------------|--|
| 8 h 00 à 9 h 45 | Séance de travail à huis clos du CCPM |
| | 1. Budget pour 1997 |
| | 2. Rapport du Groupe de travail sur le budget |
| 9 h 45 à 10 h 00 | Pause |
| 10 h 00 à 13 h 00 | Séance publique du CCPM |
| | 1. Adoption de l'ordre du jour |
| | 2. Compte rendu de la présidente du CCPM |
| | 3. Compte rendu du directeur exécutif du Secrétariat de la CCE |
| | 4. Commentaires sur la réunion annuelle du Conseil de la CCE |
| | 5. Commentaires sur la réunion d'évaluation de l'ANACDE et rapport du Groupe de travail du CCPM sur l'évaluation |
| | 6. Rapports des groupes de travail : |
| | a) Articles 14 et 15 de l'ANACDE |
| | b) Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) |
| | c) Accès à l'information |
| | 7. Contenu de l'avis du CCPM au Conseil sur « l'environnement et le commerce » |
| | 8. Commentaires des observateurs |
| | 9. Date de la prochaine réunion |
| | 10. Mot de la fin et levée de la séance |

Session du Comité consultatif public mixte n° 97-02

du 16 mai 1997 à Vancouver, C.-B.

Liste des participants

Membres du CCPM :

Canada

Mike Apsey
Michael Cloghesy
Jacques Gérin

Mexique

Jorge Bustamante
María Cristina Castro (présidente)
Iván Restrepo

États-Unis

Peter Berle
Jon Plaut
Jean Richardson
John Wirth

Membres du personnel du Secrétariat de la CCE :

Victor Lichtinger
Marc Paquin
Manon Pepin
María de la Luz García

Observateurs :

William J. Andrews	Avocat et conseiller
David Armstrong	<i>National Academy of Older Canadians</i>
Mateo Castillo	<i>Consejo Consultivo para el Desarrollo Sustentable</i>
Thomas C. Burnett	Inco Limitée
Rita Cerutti	Environnement Canada
Louise Côté	Affaires étrangères et Commerce international Canada
Alfredo Figueroa López	<i>Ecotonia</i>
José Luis Funes	Consultant
Miguel Ángel Gutiérrez Domínguez	<i>Ecología y Desarrollo de Tlaxcala y Puebla, A.C.</i>
Luis Ernesto González	Ambassade du Mexique à Ottawa
Wanda Hoskin	Ressources naturelles Canada
Elaine Kennedy	Plan d'action Saint-Laurent
Sabra Ledent	Consultante
Cristina Martín Arrieta	<i>Acción y Desarrollo Ecológico</i>
Mel Moon	<i>Quileute Indian Tribe and Natural Resources, Northwest Indian Fisheries Commission</i>
José Jorge Núñez Alba	<i>Red Eco-Paz</i>
Glen Okrainetz	Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique
Maggie Paquet	Réseau canadien de l'environnement
Luis Ángel Rangel	<i>Gobierno del Estado de Durango</i>
Scott Robinson	<i>Red de Información Rural</i>
Benito Saldivar Sánchez	<i>Consejo Nacional para el Desarrollo Sustentable</i>
Howard Samoil	Centre du droit de l'environnement
Manuel Servín Massieu	<i>Instituto Politécnico Nacional</i>
Garwood Tripp	Commission mixte internationale
Allard Van Veen	Environaction Canada